



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les mouvements financiers observés au cours de ce T2 sont à la hauteur des bouleversements commerciaux et géopolitiques provoqués par D Trump.

Le 2 avril, surnommé "Liberation Day", Trump a dévoilé une **hausse historique et quasi universelle des droits de douane US** remettant en cause l'organisation du commerce mondial puis annoncé un report de 90 j à compter du 9 avril.

A ces enjeux commerciaux sont venues s'ajouter les **craintes sur la soutenabilité de la dette américaine**.

Dans cet environnement aussi adverse qu'incertain, les banquiers centraux doivent naviguer à vue : **baisses de taux probables pour la BCE, plus de prudence pour la Fed** (inflation, détérioration à venir de l'activité).



CONJONCTURE MARCHÉS

Après une phase de correction, **les indices boursiers ont rebondi début de trimestre** avec des mouvements moins forts en Europe.

En mai, **les indices actions se sont inscrits en nette hausse** saluant l'annonce d'une trêve commerciale entre la Chine et les USA.

Le S&P 500 +10,57% au T2 et le Nasdaq 100 +17,64% ont terminé à des niveaux records.

En Europe, le Stoxx 600 NR prend seulement +2.85% au T2.

Les **rendements obligataires européens et américains connaissent des évolutions divergentes**, alors que l'actualité budgétaire et les interrogations sur la politique monétaire de la Fed sont nombreuses. L'indice obligataire Bloomberg Euro Agg 3/5 a progressé de 1,47% sur la période.



PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LE PROFIL DYNAMIQUE

Nous avons **maintenu l'allocation en actions inchangée à 90%** avec un maintien de la **préférence pour les actions européennes** au travers de gestions "cœur".

Sur la partie obligataire, **nous conservons également la sélection de gestions actives et sélectives notamment sur les obligations privées**. Leur flexibilité reste profitable que ce soit en Europe ou sur le monde dans un contexte toujours nerveux.



FOCUS ESG

	% de fonds labellisés par profil	% de fonds art.8/9 par profil	% de fonds en communication centrale	Actu ESG	Définition ESG du trimestre
Sérénité	79%	100%	96%	La 3ème Conférence des Nations Unies sur l'Océan s'est tenue en juin 2025 autour du thème : « Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan ». Elle visait à soutenir une action urgente pour l'océan, les mers et les ressources marines. La Conférence a impliqué toutes les parties prenantes concernées, notamment : les gouvernements, les Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les institutions financières internationales.	Le Deep Sea Mining est l'exploitation minière des fonds marins qui implique la récupération de minéraux et de gisements à des profondeurs de 200 mètres ou plus au fond de l'océan. Arkéa AM soutient la position de la fondation Finance for Biodiversity concernant cette pratique. Nous appuyons le message véhiculé auprès des gouvernements : patienter et mettre en place toutes les alternatives possibles en attendant que l'International Seabed Authority statue sur l'encadrement du Deep Sea Mining.
Equilibre	81%	100%	95%		
Evolution	76%	100%	88%		
Dynamique	86%	100%	100%		



ZOOM SUR UN FONDS : Carmignac Portfolio Flexible Bond

POSITIONNEMENT DU FONDS

Il s'agit d'un **fonds obligataire qui met en oeuvre des stratégies de taux et de crédit à travers le monde tout en couvrant systématiquement le risque de change**. Il cherche également à **investir de manière durable**.

POURQUOI L'AVOIR CHOISI ?

Son **approche est flexible et opportuniste** et lui permet de **déployer une stratégie d'allocation de conviction et non benchmarkée** sur l'ensemble des marchés obligataires internationaux. Il **visé une appréciation du capital à long terme** avec une **approche d'investissement socialement responsable**.

LE FONDS EN QUELQUES CHIFFRES...

2,2 Md€
Encours

2/7
Indicateur synthétique de risque

Article 8
Classification SFDR

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement. Les futurs investisseurs doivent entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer eux-mêmes et/ou avec le concours de leurs conseillers l'adéquation de leur investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui leur sont applicables ainsi que leur sensibilité aux risques inhérents aux instruments financiers. Les valeurs présentées ne comportent aucune garantie ni protection et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.
Arkéa Asset Management SA à Directoire et Conseil de Surveillance. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 438 414 377 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 01-036 – TVA intracommunautaire : FR 64 438 414 377.